

## Maîtrise du langage oral

L'enseignant doit être particulièrement attentif à la maîtrise du langage oral car :

- c'est dans l'oral d'abord que l'on apprend à lire et à écrire, mais aussi à compter
- c'est par le recours au dialogue que le maître construit progressivement une meilleure compréhension ou une meilleure expression. Il s'agit d'apprendre à parler la langue française et à la comprendre [par] un usage oral du récit qui s'articule avec la compréhension des textes entendus
- c'est au travers des documents qu'il écoute que l'élève exerce ses capacités de discrimination des courbes intonatives et des sons.

## Apprendre à lire

Apprendre à lire, c'est apprendre à mettre en jeu en même temps deux activités très différentes : celle qui conduit à identifier des mots écrits, celle qui conduit à en comprendre la signification dans le contexte verbal (textes) et non-verbal (supports des textes, situation de communication) qui est le leur.

### Avoir compris le principe qui gouverne le codage alphabétique des mots

D'une manière générale pour tous les élèves et d'une manière différenciée pour tous ceux qui sont encore loin d'avoir compris le principe alphabétique, un programme de travail doit être mis en place.

### Savoir segmenter les énoncés écrits et oraux jusqu'à leurs constituants les plus simples

Parallèlement au travail portant sur le principe du codage alphabétique des mots, il est décisif que les élèves bénéficient d'un enseignement ordonné et structuré leur permettant de progresser rapidement dans l'identification des mots.

### Identifier les mots

Le lecteur doit relier une information visuelle (le mot écrit) à une image acoustique (la représentation des phonèmes qui le constituent) et à une signification.

La voix directe correspond à une lecture instantanée. Cet accès direct suppose que les élèves aient mémorisé la forme orthographique (et non l'image globale) de très nombreux mots et qu'ils aient donc bénéficié d'un entraînement important et régulier.

La voix indirecte est le déchiffrage. C'est l'apprentissage du codage alphabétique travaillé en relation avec les situations d'écriture : analyse de mots entiers en unités plus petites référées à des connaissances déjà acquises, synthèse à partir de leurs constituants, de syllabes ou de mots réels ou inventés.

### Comprendre les textes

La compréhension passe avant tout par l'oral et la fréquentation parallèle de textes littéraires et documentaires.

La compréhension des textes écrits et celle des énoncés oraux sont étroitement liées : tout ce qui permet d'approfondir la compréhension du langage oral prépare à une meilleure compréhension des textes.

L'enseignant doit entraîner les élèves :

- oralement sur des textes longs et complexes (textes littéraires et documentaires), en reformulant, en en dégagant le thème et le propos, en anticipant pour conduire à une attitude interprétative
- à l'écrit sur des textes plus courts se référant aux connaissances des enfants, la compréhension des textes lus étant tributaire de la qualité de la reconnaissance des mots
- à se donner des stratégies efficaces pour comprendre les phrases successives d'un texte et leur articulation en le rendant sensible aux marques de cohésion du texte
- à se construire des représentations de ce qu'il lit et à les articuler entre elles.

## Apprendre à écrire

Apprendre à écrire est l'un des meilleurs moyens d'apprendre à lire. L'apprentissage de la lecture et celui de l'écriture sont parfaitement complémentaires. L'un et l'autre sont en permanence menés de pair et se renforcent mutuellement. Il est essentiel que dans la classe ils soient abordés au sein des mêmes séquences dans des alternances rigoureusement pensées.

L'enseignant doit :

- faire comprendre le principe qui gouverne le codage alphabétique des mots
- faire faire l'analyse du matériel graphique et la synthèse des unités identifiées
- veiller à la complémentarité entre exercices de lecture et exercices d'écriture
- articuler la compréhension d'un texte avec un travail d'écriture
- consacrer des moments spécifiques à des activités qui conduisent les élèves à se doter de la capacité de produire de manière autonome un texte court mais structuré (texte narratif ou explicatif)
- mettre en mots les textes produits par la dictée à l'adulte ou l'emprunt de fragments copiés dans des répertoires puis par le recours à l'écriture autonome de textes pour qu'à la fin du cycle 2, après une préparation rigoureuse, il [l'élève] puisse écrire un texte d'une dizaine de lignes (texte narratif ou texte explicatif) en gérant correctement problèmes de syntaxe et de lexique
- faire en sorte que les élèves maîtrisent le geste graphique dès l'école maternelle par la connaissance des gestes essentiels de l'écriture, puis à l'école élémentaire par le recours à une écriture cursive sûre et lisible

## Evaluation – Remédiation

Il incombe à l'équipe de cycle de considérer que, dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, le devoir de patience vient compléter celui de vigilance.

L'articulation école maternelle et école élémentaire, la différenciation du travail dans les premiers mois du cours préparatoire, l'accompagnement personnalisé des élèves concernés sont ici décisifs.

L'enseignant doit :

- évaluer ses élèves avant même de commencer l'enseignement de la lecture en observant la manière dont ceux-ci travaillent : capacité ou non d'entendre les éléments phonologiques qui constituent le mot, capacité de proposer un signe graphique pour une unité phonologique, connaissance du nom des lettres et de leur(s) valeur(s) ...
- mettre en place un programme de remédiation pour tous les élèves qui sont encore loin d'avoir compris le principe alphabétique